



COMMUNE DE FECHY

LISTE DES FONCTIONS

Note : Les fonctions sont désignées au masculin ; chaque poste peut cependant être occupé par un homme ou une femme.

Fonction	Classe
Auxiliaire, remplaçant <ul style="list-style-type: none"> - Employé pour les nettoyages - Remplaçant ponctuel 	1-2
Fonction ne nécessitant pas de formation professionnelle particulière, ni d'expérience spécifique dans le domaine particulier	
Employé communal adjoint <ul style="list-style-type: none"> - Employé adjoint pour la conciergerie - Employé adjoint pour le service extérieur 	3
Fonction ne nécessitant pas de formation professionnelle particulière, ni d'expérience spécifique dans le domaine particulier	
Administration, services extérieurs, services polyvalents <ul style="list-style-type: none"> - Employé d'administration - Secrétaire administratif - Employé communal - Concierge qualifié (service technique service de la voirie et service extérieurs) 	4-5
Formation minimale en adéquation de poste : CFC d'employé de commerce ou formation jugée équivalente CFC dans un métier technique, manuel ou de l'artisanat ou formation jugée équivalente Habilité pour exercer des travaux polyvalents	
Administration, service extérieurs ou polyvalents, responsables <ul style="list-style-type: none"> - Responsable des services extérieurs / voirie - Concierge principal - Secrétaire Municipal ou Secrétaire Municipal adjoint - Boursier communal - Préposé au Contrôle des habitants 	6-7
Formation minimale en adéquation du poste : Expérience de plusieurs années dans une fonction similaire Expérience dans la conduite d'équipe, formation de conduite du personnel ou prêt à se former Exécute diverses tâches avec polyvalence et autonomie CFC d'employé de commerce ou formation jugée équivalente CFC dans un métier technique, manuel ou de l'artisanat ou formation jugée équivalente Peut être appelé à suppléer une autre fonction au sein de l'administration (commune) Plusieurs années d'expérience professionnelle Formation supérieure (de degré diplôme)	